

La cohabitation des Légitimités : une exigence pour un meilleur vivre ensemble

Dans le cadre du plan d'action 2008 de la médiation de l'Alliance au Burkina, le Centre africain pour une pratique culturelle du développement (CAD), a été mandaté pour conduire une étude sur la cohabitation des légitimités dans l'ouest du Burkina. Cette étude a été conduite par Bruno Doti Sanou, Coordonnateur dudit centre. Elle a permis dresser l'état des lieux des légitimités dans cette partie du Burkina Faso, les liens historiques qu'elles ont développées depuis le peuplement de la région jusqu'à nos jours en passant par la période coloniale.

Lors des entretiens dans les différentes localités, les représentants des légitimités ont fait des propositions pertinentes pour une meilleure cohabitation des légitimités. Ces propositions constituent la base essentielle de cette étude. Elles peuvent être regroupées en trois points que sont la connaissance et la reconnaissance des légitimités, une meilleure organisation des cadres concertations pour mieux impliquer toutes les légitimités dans la gestion de la cité et la formation du capital humain.

Bien se connaître pour être reconnu

Les légitimités ont besoin dans un premier temps de bien se connaître, de bien connaître leur rôle dans le devenir humain de leur collectivité. En matière de connaissance de soi, cette proposition concerne aussi les légitimités administratives et politiques. Se connaître « yèrèdon » en tant que légitimité, c'est connaître sa constitution, son fonctionnement, ses limites et les efforts nécessaires pour les surmonter. Comme l'affirme Joseph Ki-Zerbo, chaque légitimité présente « trouve en soi, autour de soi, une foule de traces, de strates, d'obligations, une masse de sédiments qui structurent son univers, mais qui attendent d'être toujours réemployés. » D'où l'importance d'avoir une autre approche de l'histoire. De même, les collectivités et les peuples sont le fruit de leur histoire, de même l'histoire est la mémoire des nations. La mémoire apparaît ainsi comme un réservoir constitué de systèmes et de combinatoires complexes où les collectivités vont puiser pour fonder le présent. Aussi, la mémoire est-elle indispensable à tout projet de l'homme et de la collectivité et donc indispensable pour toute cohésion. En laissant oblitérer les trésors de la mémoire, nous obtenons alors des collectivités amnésiques. La mémoire, bien prise en compte dans la vie de la cité, donne sens et cohérence à la vie et libère des énergies pour se projeter. Reprendre conscience de son histoire est un signe de renaissance pour un peuple.

Afin de permettre aux différentes légitimités de cohabiter et de dialoguer pour une meilleure gestion de nos collectivités, Les responsables des différentes légitimités pourraient avoir pour premier souci de mieux connaître les structures qu'ils dirigent en vue de mieux maîtriser leur rôle dans le devenir de leur collectivité. L'administrateur, les services déconcentrés de l'Etat, les légitimités politiques pourraient se soucier de mieux approfondir leur connaissance sur l'administration par l'auto-formation afin de mieux contribuer au développement de la collectivité qu'ils servent. En outre, durant leur service dans une collectivité, et cela au nom de la laïcité de l'Etat, ils pourraient se mettre à la recherche sur l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la théologie tant des religions révélées que celles dites traditionnelles. Les légitimités locales seront à mesure de s'approprier cette démarche et être capables de renouvellement de l'esprit de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs populations si elles sentent que les légitimités dites modernes s'intéressent à elles pour ce qu'elles sont et souhaitent les aider à se moderniser. Evidemment, cela dépend de l'amour que l'on exprime pour l'administré. Il est important de savoir que les communautés africaines ont le sentiment d'une identité et d'une continuité de l'histoire, « Constante qui donne son originalité à leur vie économique, sociale, politique, et artistique ».

Il est évident que lorsque l'on se connaît on est toujours ouvert à l'autre, on dialogue mieux avec lui et on arrive à mieux le convaincre pour sa contribution à l'évolution de la société. La connaissance de soi est à la base de la confiance en soi. Un proverbe bamanan dit ceci «So don o! Jiri don o! Ji don o! yèrè don gnongon tè» (connais ton cheval, connais l'arbre, connais l'eau, mais se connaître soi-même vaut mieux que toutes ces choses là). Ceci signifie que, seules les sociétés qui se connaissent ou encore les sociétés où les légitimités jouent efficacement leur rôle, évoluent et se développent. Ces sociétés sont donc capables d'innovations, de projection dans le futur et c'est en cela que l'on dit que: « Quand passe les souffles de l'histoire, il faut se tenir en éveil et debout si possible. »

Non seulement ces sociétés sont capables d'innovations, mais elles sont aussi capables d'ouverture dans le temps et dans l'espace. Elles sont capables de dialogues avec les générations passées et avec les autres sociétés contemporaines. Ce qui vérifie l'adage qui dit que: « A l'école des leçons d'histoires des hommes et des peuples on est toujours gagnant. »

Les légitimités coutumières et religieuses sont donc appelés à mieux penser leur administration et leur religion afin d'éviter des positions radicales voire extrémistes vis-à-vis de l'autre. Envisager une bonne cohabitation des légitimités, c'est à notre avis faire des efforts constants dans la recherche de ses propres racines et évaluer régulièrement ses comportements nouveaux au regard de son héritage et de ses besoins du moment. Puis, dans une fidélité dynamique et créatrice, prendre les responsabilités qu'impose le bien commun. N'est-ce pas cela le processus de développement endogène qu'a défendu, toute sa vie durant, le professeur Joseph Ki-Zerbo et qui apparaît dans le contexte de crise mondiale aujourd'hui comme l'alternative la plus sûre?

Plus les légitimités se connaissent, mieux elles comprendront les autres légitimités et mieux elles s'ouvriront et s'impliqueront dans un dialogue fructueux pour la gouvernance locale.

Former les ressources humaines à certaines vertus

Ils sont nombreux ceux qui ne croient pas beaucoup au processus de décentralisation engagé depuis février 1995 au Burkina Faso. Ce pessimisme devrait interpeller les différentes légitimités, pour autant qu'elles se soient appropriées le contenu du processus.

En effet La contribution des légitimités au développement des collectivités territoriales dépend non seulement de la maîtrise du processus engagé, mais aussi et surtout de la personnalité de leurs représentants sur le chantier de la transformation sociale de qualité.

Pour une efficacité des légitimités dans la gestion de la collectivité, une formation des notabilités et des leaders d'opinion est indispensable. Ce type de formation qui vise à développer la personnalité doit être fondé sur des vertus qui désignent une disposition constante à faire du bien. La vertu apparaît ainsi comme le stade suprême du savoir, comme la santé de l'âme. Cette formation viserait à développer en l'homme les vertus naturelles que sont l'humilité, la patience, l'écoute et la maîtrise de soi. Elle développerait aussi des modules sur les vertus cardinales que sont la justice, la prudence, la force, la tempérance :

- La justice est le remède proposé par la société à travers l'élaboration, la promulgation et le respect des lois notamment celles qui protègent les plus faibles. La justice exige la dénonciation de l'injustice.
- La prudence contribue au développement de la sagesse. Elle nécessite le courage, la patience et la rapidité pour sa mise en œuvre. Le prudent sait toujours analyser une situation, prévoir et anticiper.
- La force est ce courage que doit posséder toute personne responsable pour agir dans l'intérêt public, supporter éventuellement la solitude de l'incompréhension.
- La tempérance enfin est la capacité pour l'homme de garder la mesure, l'équilibre. Elle est la vertu de ceux qui modèrent leurs désirs et leurs passions. Pour les théologiens, elle est un

fruit de la présence de l'Esprit dans le cœur de l'homme et elle aboutit toujours au respect de soi-même.

Les vertus naturelles et cardinales ne peuvent être développées que si l'on prend en compte les vertus théologiques ou vertus surnaturelles que sont la foi, l'espérance et la charité. Seules les vertus surnaturelles peuvent déclencher un engagement sans réserve du citoyen malgré les risques, un engagement irréversible pour une transformation sociale de qualité.

La formation dont il est question ici est donc un espace temps de la formation de la conscience en tant que centre le plus secret de l'homme ou face à lui-même il choisit en toute responsabilité entre le bien et le mal. Ce type de formation oriente forcément l'individu vers l'épanouissement de sa collectivité. Elle s'adresse à l'Homme et l'interpelle sur son devoir de génération, celui d'innover et de bâtir. En effet, l'homme n'acquiert ses lettres de noblesse que s'il ajoute un plus à l'héritage qui lui a été légué, que s'il crée pour remplacer ce qui est désuète dans sa culture. Ce sont ces types de citoyens que l'histoire immortalise toujours.

En somme, il s'agit de contribuer à l'émergence d'intellectuel communautaire ou encore d'intellectuel organique qui vit les problèmes de son milieu, essaie de les comprendre dans le contexte local mais aussi dans le contexte national et international afin de leur trouver des solutions appropriées.

Le processus de décentralisation qui a érigé des communes rurales a besoin aujourd'hui des hommes de changement, des leaders locaux porteurs de nouvelles espérances, d'homme qui croient en ce processus et qui adhèrent aux idéaux d'unité dans la diversité, de paix, bref des hommes qui osent inventer le futur et se dotent de moyens de le réaliser. Si certaines formations peuvent se dérouler en français, il est évident que les représentants de la quasi-totalité des légitimités étant analphabètes, les langues de formation devraient être plutôt les langues locales et notamment le jula, langue véhiculaire dans la région des Hauts-Bassins. C'est donc dire que la promotion de la cohabitation des différentes légitimités dans les collectivités va de pair avec l'alphabétisation.

Tout pouvoir est au confluent des savoirs. Vouloir bâtir une démocratie solide aujourd'hui nécessite un investissement dans le capital humain. La puissance « kratos » du peuple « dêmos » ne peut valablement s'exprimer que si elle repose sur des citoyens responsables, à des tirs divers, de l'exercice du pouvoir. Le rôle des responsables des différentes légitimités est de conscientiser leurs militants sur cette maxime.

Organiser des cadres de concertations pérennes

Le vœu le plus cher à toutes les légitimités touchées est la communication franche et directe entre elles et le respect mutuel. Il n'est pas ressorti des interventions l'exigence de la reconnaissance par le pouvoir public des légitimités coutumières et religieuses. Certes, il existe des cadres légaux proposés par l'Etat que sont le Cadre de concertation technique provinciale (CCTP) et la commission provinciale d'aménagement technique (CPAT). Mais à ces rencontres certaines légitimités n'y sont conviées que s'il y a quelque chose de spécifique les concernant. C'est le cas des légitimités coutumières. Ce genre de rencontre n'existe pratiquement pas au niveau communal. Or, le village, le secteur et la commune sont les échelons de base du processus de décentralisation.

Pour mettre à contribution toutes les légitimités, il serait intéressant de créer des cadres de concertation à l'échelle du village ou du secteur et de la commune qui se réunirait de façon périodique autour des questions de développement de la collectivité.

La démocratie est un héritage de civilisation tellement précieux qu'elle ne doit pas seulement être laissée aux seules mains des politiques. Les mains propres dans lesquelles sont transférés les pouvoirs dans les collectivités ne sont pas uniquement celles du politique mais celle des différentes légitimités qui, à n'en pas douter, sont les chevilles ouvrières du développement local. L'absence de ces cadres de concertation explique bien le manque de projet de société fiable pour les communes. Or, il est aujourd'hui indéniable que les légitimités accomplissent un service public d'une ampleur

telle que l'on ne peut les ignorer dans la planification du développement de la commune.

Le développement des Etats africains sera forcément endogène. Il doit donc être fondé sur des savoirs locaux maîtrisés et monnayés dans les sciences modernes. C'est la somme de ces économies endogènes locales qui déterminera le développement de nos pays.

La mise en confiance des légitimités dans les villages, secteurs et communes permettra à celles-ci de mieux puiser dans leurs mémoires collectives afin de susciter un meilleur redéploiement de leur subconscient pour un développement réel. Les cadres de concertation au niveau local sont des espaces de communication directe pour un devenir humain viable. Ici, il est difficile d'étouffer la parole car les citoyens se connaissent mieux et sont souvent de mêmes familles humaines et spirituelles. Bien orientés, les débats qui s'y déroulent contribuent à purifier l'atmosphère, à instaurer un climat de paix, à développer l'esprit de solidarité et enfin à donner envi de s'engager dans la mise en œuvre du projet de société local. En réalité, même si les structures décentralisées en place dans les collectivités sont issues des élections, il est question de dépolitiser la vie sociale au profit des débats sur le développement.

Les cadres locaux de concertations constituent aussi une base sûre pour la mise en œuvre du concept de « pays frontière » qui veut faire des collectivités locales frontalières des points de sutures entre les Etats de la sous région. La région des Hauts-Bassins compte plusieurs villages frontaliers avec la république du Mali. De part et d'autres de la frontière ce sont donc les mêmes familles, les mêmes pratiques voire les mêmes légitimités coutumières et religieuses. En associant les légitimités à la conception et à la mise en œuvre de la gouvernance locale, forcément l'administration et le politique suscitent une ouverture vers les citoyens de l'autre côté de la frontière. Cela permet à la longue de développer une gouvernance locale transfrontalière, véritable bouclier contre les crises inter Etat et de contribuer ainsi à l'enracinement de la démocratie dans la région ouest africaine.

Elargir l'étude à toutes les communes de la région

L'étude réalisée ne prend en compte que neuf communes dans la région sur les trente trois communes. Or, nous avons dit plus loin que la cohabitation entre les différentes légitimités est le ressort principal du développement local. Pour promouvoir et renforcer la cohabitation entre les différentes légitimités, il est indispensable d'élargir l'étude à toutes les communes afin de faire des propositions objectives à l'autorité régionale.

Cette démarche intéresse les autorités régionales qui ont émis le vœu non seulement de voir cette recherche se poursuivre, mais aussi que des formations soient assurées sur le sujet. La région des Hauts-Bassins pourrait constituer un terrain d'expérimentation pour la promotion de la cohabitation des légitimités. De cette expérience s'inspireraient d'autres régions pour non seulement la recherche sur le sujet mais aussi la mise en œuvre des résultats.

Les fruits de la recherche peuvent être exploités dans plusieurs domaines. Tout d'abord par la publication du rapport, ensuite par la formation dans les structures scolaires et universitaires, l'organisation de conférences et des ateliers et séminaires. Il serait souhaitable qu'un colloque réunisse chercheurs et professeurs d'université autour d'un thème aussi important pour produire un document pouvant contribuer à la stabilité de nos Etats ouest africains et pourquoi africains tout court.

La région des Hauts-Bassins, à l'instar des autres régions, connaît la cohabitation de plusieurs légitimités qu'elles soient reconnues ou nom par l'Etat au nom de sa laïcité. Ce sont notamment les légitimités administratives, politiques, coutumières et religieuses et celles qui émanent de la société civile. Hormis les difficultés liées à la gestion du foncier et à des questions dogmatiques au niveau de certaines religions, les rapports entre les différentes légitimités sont cordiaux et soucieux d'un « mieux vivre ensemble. ». Cette cohabitation positive est le fruit de structures et institutions éprouvées par des décennies voire des siècles ou des millénaires de fonctionnement, d'adaptation et de renouvellement. L'administration publique et le politique ne sauraient ignorer cet héritage de la

région dans la mise en œuvre de la démocratie à l'échelon local qu'est la collectivité à travers le processus de décentralisation.

Notes :

Cette fiche est une analyse synthétique des propositions faites par les acteurs rencontrés dans le cadre de l'étude.